

# Info-Parents

Édition 2018 - 2019

Septembre 2018

Numéro 1

## BONNE RENTRÉE!



Toute l'équipe de l'école Jacques-Cartier-St-Denys-Garneau vous souhaite une excellente année scolaire sous le thème « **Mon école, mon UNIVERS!** ».

À tous les mois, vous recevrez un Info-Parents par courriel. Celui-ci vous mentionnera plusieurs informations importantes.

### Horaire des secrétariats

**Jacques-Cartier:** de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 45

**Saint-Denys-Garneau:** de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

## DATES À RETENIR

### Mercredi 5 septembre à Saint-Denys-Garneau:

Rencontre de parents du 3<sup>e</sup> cycle (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) à **18 h 15**

Rencontre de parents du secondaire à **19 h 30**

### Jeudi le 6 septembre à Jacques-Cartier:

Rencontre de parents pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année) à **18 h 15**

Rencontre de parents pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année) à **19 h 30**

### Mercredi le 19 septembre à Saint-Denys-Garneau:

Assemblée générale du conseil d'établissement à **19 h 00**

**\* Les rencontres sont destinées uniquement aux parents de nos élèves\***

### Photo scolaire

École Jacques-Cartier

19 et 20 septembre

École Saint-Denys-Garneau

21 septembre

## Journée pédagogique

Lundi le 17 septembre: Journée pédagogique: service de garde ouvert pour les élèves inscrits seulement. Toutes les inscriptions se font en ligne. Consultez la section service de garde sur le site notre école.

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Afin de faciliter la rentrée des élèves et le travail des surveillants sur la cour d'école, nous demandons aux parents de bien vouloir quitter la cour dès le début de la surveillance à Jacques-Cartier soit à 7 h 50 le matin et à 12h45 l'après-midi.

De plus, par souci de sécurité, lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant durant les heures de classes, vous devez **en tout temps** vous présenter au secrétariat. La secrétaire s'occupera de diriger votre enfant à sa classe ou demandera qu'il vienne vous rejoindre.

**Notez que l'accès est interdit sur les étages lorsque les élèves sont en classe. Seul le personnel y est autorisé. Cette consigne est la même dans la majorité des écoles de la commission scolaire.**

Merci de votre collaboration.

## BIBLIOTHÈQUES DES ÉCOLES



Nous sommes à la recherche de **parents ou grands-parents** pour venir faire du bénévolat dans nos bibliothèques (pavillon de la Gaillarde et le pavillon St-Denys-Garneau). Le travail consiste à procéder aux retours et aux enregistrements des livres de bibliothèque des élèves, à classer les livres dans les rayons, à couvrir les nouveaux livres et à faire la réparation des livres brisés au besoin. Une petite formation est offerte aux bénévoles. Si vous êtes intéressés à venir donner un peu de votre temps, vous pouvez communiquer avec Mme Marie-Josée Lebel au 418-686-4040 poste 3212.

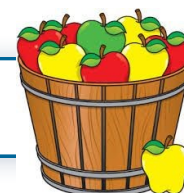
Nous serions très heureux de vous accueillir dans notre belle école!!

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 19 septembre à 19h se tiendra l'assemblée générale annuelle au gymnase du pavillon St-Denys-Garneau. Au début de l'assemblée, l'organisme « Alloprof » fera une présentation de ses services et ses outils s'adressant aux parents et aux élèves. Vous êtes tous invités à venir assister à cette rencontre et à l'assemblée générale où les membres du conseil d'établissement seront élus.

Bienvenue à tous les parents de nos élèves!

## COLLATIONS PERMISES À L'ÉCOLE



Les collations permises à l'école sont les fruits et les légumes frais, le fromage, la compote, le yogourt (pas de tube) et les barres de céréales sans noix, sans arachide et sans chocolat (logo obligatoire). Vous pouvez aller lire les détails de notre politique alimentaire dans l'agenda de votre enfant.

## SERVICE DE GARDE À JACQUES-CARTIER

### Quelques rappels:

- ⇒ Nous vous demandons d'informer rapidement le service de garde lorsque vous faites des changements à l'horaire de votre enfant.
- ⇒ Nous n'avons plus de service de traiteur au service de garde. Votre enfant doit avoir son repas et tout ce dont il a besoin pour son dîner (ustensiles inclus).
- ⇒ Vous pouvez vous procurer une puce ou une carte magnétique pour ouvrir la porte de l'école sans avoir à sonner. Vous n'avez qu'à vous présenter au service de garde pour en faire la demande. Veuillez noter que la carte est au coût de 3\$ et que la puce coûte 5\$ (payable en argent seulement).
- ⇒ Il est important de prendre connaissance de la politique d'utilisation du service de garde à l'adresse suivante:

<https://cscapitale-ecole-jcartier-sdgarneau.ca/wp-content/uploads/2018/09/document-information-generale-sdgarde.pdf>

## VESTIAIRE

Lorsque vous venez chercher votre enfant en fin de journée, nous vous demandons de placer ses chaussures sur le banc du vestiaire. Il sera ainsi plus facile pour nos concierges d'effectuer leur travail et de garder un environnement plus propre.

Merci de votre collaboration!



## IMPLICATION DES PARENTS À L'ÉCOLE

Les parents de nos élèves sont les bienvenus à l'école. Si vous souhaitez vous impliquer il est possible de le faire de toutes sortes de façons.

**Conseil d'établissement:** Instance politique où les décisions et orientations de l'école sont prises. L'élection des membres se fera lors de l'assemblée générale du 19 septembre à 19 h au gymnase de l'École Saint-Denys-Garneau.

**OPP:** Parents bénévoles impliqués dans l'organisation d'événements scolaires, de campagnes de financement et dans le soutien au personnel lors de grandes fêtes. Les gens doivent donner leur nom idéalement lors de l'assemblée générale du 19 septembre (voir plus haut) ou avant.

**Bénévoles:** Vous avez reçu une feuille à compléter et à retourner à l'école pour nous informer de votre intérêt à vous impliquer lors d'activités, de sorties éducatives, à la bibliothèque, etc.

## DÉCLARATION DE CLIENTÈLE

Le **28 septembre** ce sera la journée pour la déclaration de la clientèle au ministère. C'est à partir des présences recueillies lors de cette journée que nous confirmons au ministère le nombre d'élèves inscrits à l'école. Il est donc **très important** que votre enfant soit **présent** toute la journée. Si votre enfant est **absent le 28 septembre** (maladie, rendez-vous ou autre) vous devrez **venir à l'école** pour signer une lettre qui confirme son inscription et sa fréquentation scolaire à l'école institutionnelle Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau. Nous vous remercions de votre collaboration.

\*\*\*Pour les usagers du **service de garde**, nous vous rappelons que pour avoir droit à la contribution réduite (**8,20\$/jour**) votre enfant doit être **INSCRIT et PRÉSENT** avant le 28 septembre au moins **trois jours/semaine**, et cela, pour **deux périodes** par jour.

## ASSURANCES RESPONSABILITÉS

L'école encourage les parents à se prévaloir d'une assurance-accident pour leurs enfants. Rappelons que l'école ne défraie pas les coûts du transport par ambulance des élèves ou des différents soins médicaux en cas d'accident (dentiste, plâtre etc.). Ces frais sont à la charge des parents. Votre compagnie d'assurance actuelle peut possiblement répondre à ce besoin. Veuillez vous en informer.

De plus, l'école n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Nous demandons aux élèves de ne pas apporter d'objets personnels (iPod, cellulaire, bijoux, jeux vidéo, etc.) sans l'autorisation du personnel.

## RÉCUPÉRATION



Les membres du comité environnement de l'école secondaire Saint-Denys-Garneau vous invitent à récupérer vos goupilles, attaches à pain, piles et cartouche d'encre. Vous n'avez qu'à accumuler les articles récupérables et les acheminer à l'école de votre enfant. Si ce dernier va à l'école Jacques-Cartier, il pourra remettre les articles récupérés à son enseignante. Tandis que les élèves fréquentant le pavillon Saint-Denys-Garneau, devront les déposer au secrétariat. Évidemment, lorsque vous enverrez le fruit de votre récupération, nous vous demandons que les mêmes articles soient regroupés ensemble. Par la suite, soyez assurés que tous les objets récupérés seront redirigés vers un organisme tel que Mira. Votre implication peut faire une différence...

## TRANSPORT SCOLAIRE

Si vous avez des questions concernant les règles d'utilisation reliées au transport scolaire, veuillez consulter notre site Web dans la section Transport scolaire à partir du lien suivant:

<http://cscapitale-ecole-jcartier-sdgarneau.ca/transport-scolaire/>



## FICHE SANTÉ

Vous avez reçu la fiche santé de votre enfant. Il serait important de la vérifier et la retourner dans le sac d'école de votre enfant le plus rapidement possible. L'infirmier scolaire en prendra connaissance fera les suivis au besoin.

Merci!

## MÉDICATION À L'ÉCOLE

La loi n° 90 encadre maintenant l'administration et la distribution de médicament dans les écoles.

- ⇒ Tout médicament pris à l'école doit être prescrit par un médecin. Le médicament doit être dans le contenant d'origine (avec la prescription collée) et identifié au nom de l'enfant.
- ⇒ En tout temps, vous devez signer une autorisation de distribution de médicament.
- ⇒ L'enfant doit être capable de prendre lui-même sa médication sous la supervision d'un adulte de l'école.
- ⇒ **Exceptionnellement**, un adulte peut donner un médicament à un élève, mais il doit d'abord avoir été formé par une personne du réseau de la santé soit l'infirmier de l'école.
- ⇒ Nous vous demandons de voir avec votre médecin la possibilité que les antibiotiques ou prescriptions ponctuelles puissent être donnés en deux doses (matin et soir) à la maison.

Merci de votre compréhension !

## UNE RENTRÉE SCOLAIRE SANS POUX!

### Comment les prévenir....et s'en débarrasser

- 1- En **examinant**, avec un peigne, la tête de vos enfants une fois par semaine (on peut en faire une routine du bain ou du dimanche).
- 2- En **surveillant** les lentes (les œufs de poux), surtout derrière les oreilles et près de la nuque. Ils s'accrochent à la racine des cheveux et sont de couleurs gris ou blancs.
- 3- Si vous trouvez des poux ou des lentes ; **avisez** l'école:

On doit être plus rapide que les poux et travailler en équipe avec les autres parents! Soyez assurés de la discrétion du personnel de l'école.

**Appliquez** un traitement contre les poux avant le retour des enfants à l'école et faites le ménage nécessaire.

- 4- Il est important de donner un **2<sup>e</sup> traitement** après 7 à 10 jours. Les lentes peuvent survivre après un traitement. Enlevez toutes les lentes le plus vite possible après le lavage des cheveux avec les ongles ou une pince à sourcils.
- 5- **En gardant les CHEVEUX ATTACHÉS et ne partageant pas les casquettes, tuques et chapeaux, on évite beaucoup les problèmes de poux...**

Attention aux préjugés : **Tout le monde peut en attraper...**

## SALON MON ÉCOLE, MON AVENIR (3<sup>E</sup> CYCLE ET SECONDAIRE)

Venez visiter le Salon mon école, mon Avenir offert aux futurs élèves **du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes**. Vous pourrez mieux connaître et découvrir les programmes de formation, les activités parascolaires, le dynamisme des milieux et les différents services offerts dans les établissements de la commission scolaire de la Capitale.

Vous pourrez également rencontrer le personnel des écoles, discuter avec des élèves, assister à des conférences, trouver les réponses à vos questions, bref choisir l'école qui contribuera à bâtir l'avenir scolaire de votre enfant!

Service de garde offert de 9 h à 15 h pour les enfants de 3 à 6 ans.

**C'est un rendez-vous le 30 septembre prochain de 9h à 15h à l'école secondaire La Camaradière!**

